



Apprendre à communiquer autrement

La Communication Alternative Améliorée (CAA)

Lieu/Format	Durée	Pré requis	Public concerné	Formateur
Formation intra établissement sur site en présentiel	3 jours 21h	Aucun	Les familles et les membres des équipes pluridisciplinaires . Max: 12	Pascale Gracia Fondatrice Dirigeante ComAutrement

Lorsque les personnes en situation de handicap présentent des difficultés d'expression et (ou) de compréhension, il est nécessaire de proposer des outils de CAA (Communication Alternative et Améliorée).

Cette formation s'adresse aux personnes qui découvrent la CAA, les outils individualisés mais aussi collectifs qui peuvent développer la communication expressive et réceptive., ils s'inscrivent de fait dans une démarche de bientraitance et favorisent le respect des droits des personnes accompagnées.

Cette formation se veut concrète et pragmatique.

Objectifs

- ⇒ Connaître les différentes techniques et outils de CAA
- ⇒ Pouvoir réajuster les outils proposés à partir des éléments d'observation au quotidien.
- ⇒ Pouvoir se fixer des objectifs à court, moyen et long terme en lien avec une méthodologie et progression pédagogique adaptée.
- ⇒ Apprendre à soutenir l'utilisation des outils communs et personnalisés de communication dans la vie (professionnels et famille)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques

- ⇒ Exemples de matériel, d'outils de CAA
- ⇒ Analyse de pratique

Evaluation

Une évaluation avant et après la formation permettra d'identifier la marge de progression des participants .
(évaluation orale, mise en situation, QCM)

Formation « sur mesure » . En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra d'analyser les besoins et d'ajuster le contenu proposé aux participants , d'identifier les situations de handicap nécessitant des adaptations.

Délai d'accès: maximum de 6 mois après le premier contact



Apprendre à communiquer autrement

La Communication Alternative Améliorée (CAA)

Niveau initiation

JOUR 1

Tour de table afin d'évaluer les compétences initiales des apprenants.

- ⇒ La définition de la CAA
- ⇒ Etat des lieux : la CAA dans les Etablissements Médico Sociaux (EMS) en France
- ⇒ La CAA : une démarche globale, une philosophie, une culture institutionnelle
- ⇒ Les fonctions de la communication
- ⇒ L'autodétermination et le modèle de participation

JOUR 2

- ⇒ Les différentes banques de pictogrammes
- ⇒ L'environnement, la structuration de espaces, quel lien avec la Communication?
- ⇒ Les outils communs de communication. lesquels et comment les déployer dans un ESMS? Les affichages : quelles règles à respecter
- ⇒ Les différentes « techniques » du « no tech » au « high tech » . Apport théorique et méthodologique.

JOUR 3

- ⇒ La CAA des objectifs précis à identifier et à accompagner.
- ⇒ Les emplois du temps personnalisés, les différentes présentations possibles.
- ⇒ Les « incontournables »
- ⇒ Les cahiers de vie
- ⇒ Etude de cas.

Les horaires: de 9h 17h avec une pause déjeuner d'1 heure et 1 pause de 15 mn par demi journée